

Bulletin de versement de votre taxe d'apprentissage A l'IFSI-IFAS du CHALONNAIS

Envoyer votre bulletin et votre versement à :
IFSI-IFAS DU CHALONNAIS
141 Avenue Boucicaut – CS 60066 – 71103 CHALON-SUR-SAONE

L'Ifsi-Ifas du Chalonnais est habilité à percevoir 13 % de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (hors quota)

J'ADRESSE MA TAXE D'APPRENTISSAGE A L'IFSI-IFAS DU CHALONNAIS

Montant de mon versement : _____ €

Je règle par chèque, libellé à l'ordre du Trésor Public

Je renvoie ce formulaire complété ainsi que le chèque

Je règle par virement bancaire, sur le compte de l'Ifsi-Ifas du Chalonnais

Code BIC	Code IBAN :
TRPUFRP1	FR76 1007 1710 0000 0020 0230 816

Je renvoie ce formulaire complété

Libellé du virement
« Taxe » et raison sociale de
mon entreprise

POUR UN SUIVI EFFICACE DE VOTRE VERSEMENT

Nous vous invitons à renseigner vos coordonnées

Les coordonnées de votre entreprise :

La raison sociale :

Le SIRET/SIREN :

L'adresse :

.....

Contact Taxe d'Apprentissage :

Civilité : Fonction :

Nom : Tél. :

Prénom :

E-mail : @